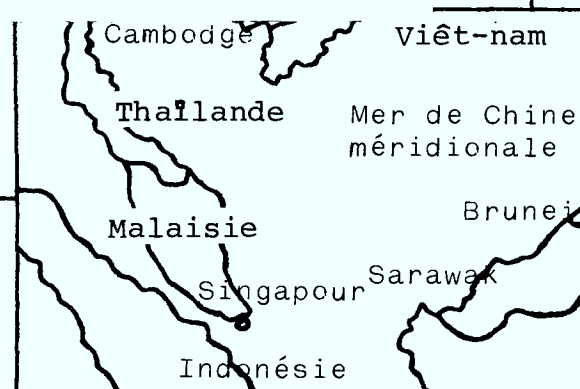
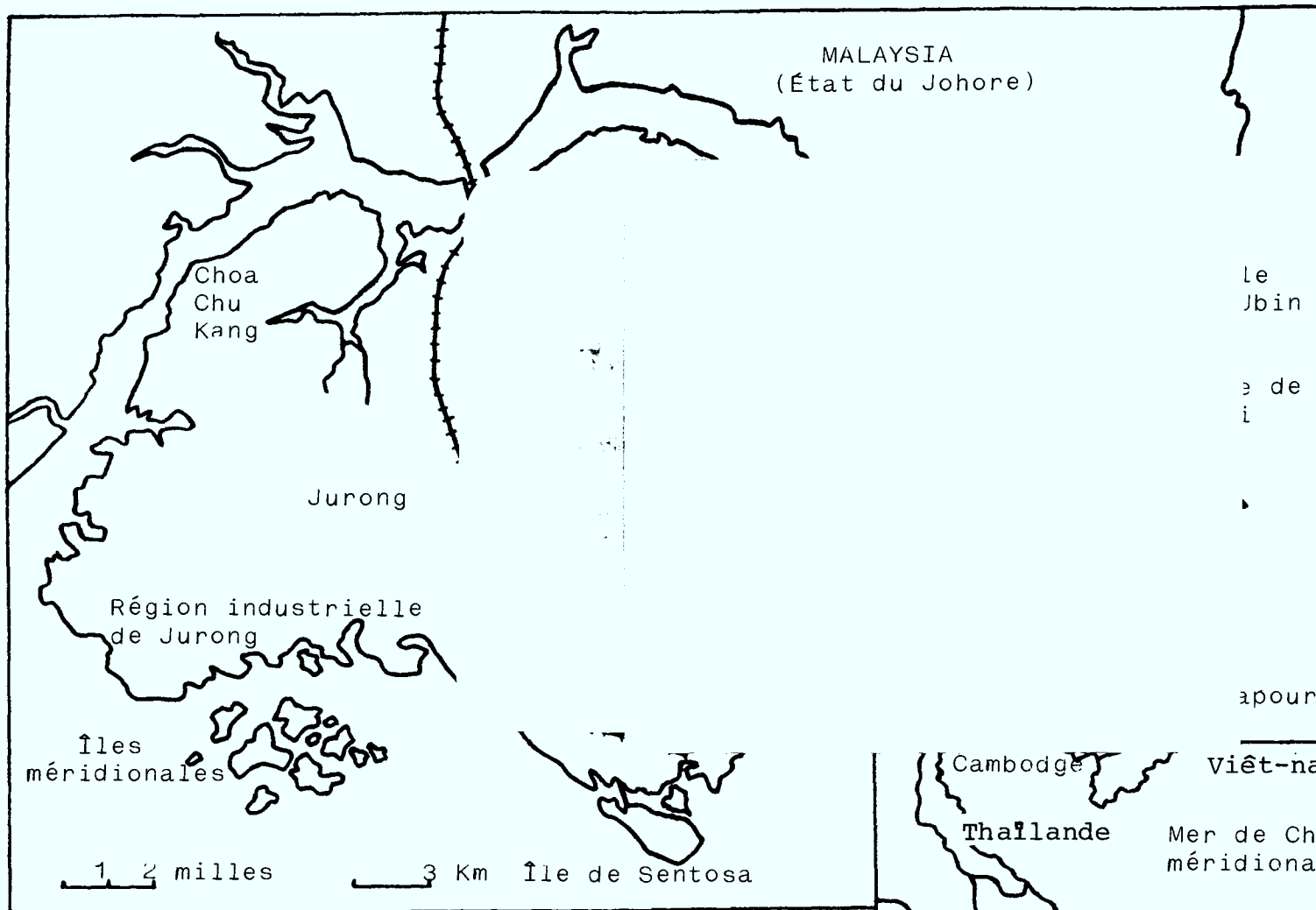
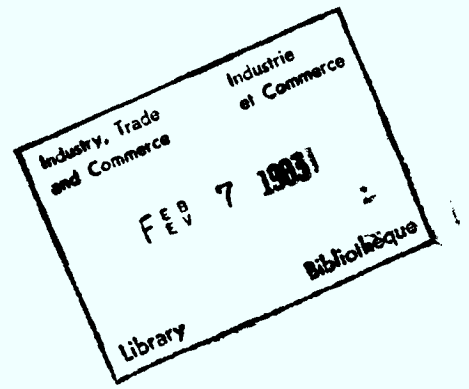


marchés  
pour  
l'exportation  
canadienne

SINGAPOUR



INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA  
222368



# MARCHÉS POUR L'EXPORTATION CANADIENNE SINGAPOUR

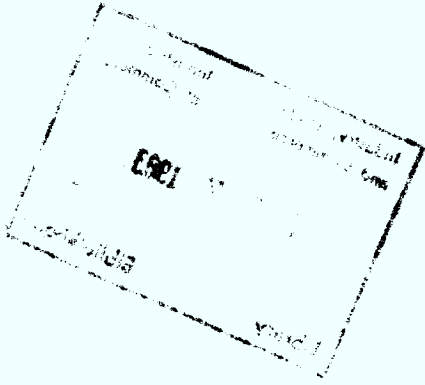


Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

Industrie  
et Commerce

Industry, Trade  
and Commerce



© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1979

N° de cat. C2-39/1979-12

ISBN 0-662-50622-7

## TABLE DES MATIÈRES

I	Généralités .....	5
II	Économie et commerce extérieur .....	7
III	Les affaires à Singapour .....	13
IV	Votre voyage d'affaires à Singapour .....	21
V	Documents et règlements douaniers .....	24
VI	Services offerts aux exportateurs .....	29
VII	Adresses utiles .....	32



## I. GÉNÉRALITÉS

### Historique

Fondée en 1819, par Sir Stamford Raffles, de la Compagnie britannique des Indes orientales, pour assurer la sécurité maritime et servir d'escale aux navires faisant le commerce entre la Grande-Bretagne et la Chine, Singapour devint par la suite une colonie de la Couronne britannique. Elle obtint son autonomie en 1959 puis, en septembre 1963, elle devint État membre de la nouvelle fédération indépendante de Malaisie. En août 1965, elle s'en est séparée pour devenir une république indépendante au sein du Commonwealth.

### Géographie et superficie

La république de Singapour comprend l'île de Singapour et quelque 54 îlots qui parsèment ses eaux territoriales. L'île a environ 42 kilomètres d'est en ouest et 23 kilomètres du nord au sud. Avec les petites îles, le territoire de Singapour atteint environ 616 kilomètres carrés, légèrement moins que le Toronto métropolitain. Au sud et à l'est, Singapour voisine les îles indonésiennes. Au nord, l'île est reliée à la péninsule malaise par un viaduc routier et ferroviaire de 1056 m franchissant le détroit de Johore. Singapour est un important carrefour maritime. C'est là que les navires en provenance d'Europe et d'Asie occidentale faisant route par le détroit de Malacca virent à l'est et au nord en direction du Japon, de la République populaire de Chine et des Philippines.

Le relief de l'île n'est pas très varié. On y trouve surtout des terres basses et ondulées. Son point culminant, Bukit Timah, atteint 171 mètres d'altitude. La plus longue rivière, Sungei Seletar, parcourt 14,5 km. Vue des airs, à l'exception de la zone construite du sud-ouest, elle semble couverte aux trois quarts de forêt ou de jardins de banlieue.

### Climat

Le climat est essentiellement équatorial, sans changement marqué de température (moyenne supérieure de 30°C ou moyenne minimale de 23°C), bien que raisonnablement tempéré par des vents marins rafraîchissants.

L'humidité relative atteint son sommet la nuit et à l'aube, peu avant le lever du soleil, où elle dépasse souvent 90%. Par temps sec, elle tombe à environ 65% dans l'après-midi.

Il n'existe pas de saison des pluies distincte. Les précipitations s'échelonnent toute l'année, bien qu'au cours de la première moitié de la mousson du nord-est, de novembre à janvier, les précipitations mensuelles soient habituellement plus fortes. Le mois de juillet, au cours de la mousson du sud-ouest, présente les plus faibles précipitations. L'île reçoit une précipitation supérieure à 200 cm de pluie par année.

### Population

La population de Singapour atteint quelque 2,3 millions d'habitants (1977) dont 76% sont chinois, 15% malais, 7% Indiens et eurasiens, les Européens et les autres formant le reste. Environ la moitié des habitants ont moins de 20 ans.

## Heure locale

L'heure de Singapour a 7 h 30 d'avance sur celle du méridien de Greenwich (GMT). Quand il est 9 h (heure avancée de l'Est), il est 21 h 30, le même jour, à Singapour. Quand il est 9 h à Vancouver, il est 1 h 30 à Singapour, le jour suivant.

## Poids et mesures

Le système métrique est maintenant utilisé officiellement, mais comme le changement est relativement récent, le système impérial est encore largement utilisé.

## Électricité

230 volts, monophasé, courant alternatif de 50 cycles (secteur domestique); 415 volts, triphasé, courant alternatif de 50 cycles (secteur industriel); les fiches et les prises de courant ne sont pas uniformes.

## Devise et taux de change

Le cours du dollar de Singapour, soutenu par de grandes réserves, est actuellement flottant par rapport au dollar américain. En février 1979, le dollar de Singapour valait environ 55c. (Can), et le dollar canadien correspondait à quelque \$(S) 1,80. Les banques transigent principalement dans les grandes devises mondiales, mais, sur le marché libre, il est possible de trouver un client ou un acheteur pour toute devise.

## Jours fériés

Nouvel An	1 <sup>er</sup> janvier
Nouvel An chinois	*2 jours de congé officiels, mais jusqu'à 5 dans certaines sociétés, entre la fin janvier et la mi-février
Vendredi Saint	Mars ou avril*
Fête du travail (Singapour)	1 <sup>er</sup> mai
Jour Wesak (fête bouddhiste)	Habituellement en mai*
Fête nationale	9 août
Hari Raya Puasa (fête musulmane)	
Deepavali (fête hindoue)	En octobre ou aux environs
Noël	25 décembre
Hari Raya Haji (fête musulmane)	En décembre ou aux environs*

\* Date fixée d'après le calendrier lunaire.



Le Haut-Commissariat du Canada à Singapour observe onze jours fériés par année et le choix des fêtes canadiennes et locales peut varier d'une année à l'autre. Habituellement, la semaine qui précède immédiatement le jour de l'An chinois et celle qui suit sont des semaines commerciales très actives à Singapour et ce n'est ordinairement pas un temps propice pour s'y rendre.

Bureaux:	de 08 h à 13 h (du lundi au samedi) de 14 h à 16 h 30 (du lundi au vendredi)
Magasins:	de 10 h à 18 h (du lundi au samedi)
Banques:	de 10 h à 15 h (la semaine) de 09 h 30 à 11 h (le samedi)

Quelques sociétés et missions étrangères n'ouvrent pas le samedi matin. Le Haut-Commissariat du Canada est ouvert de 8 h à 13 h et de 14 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

## Langues

L'anglais est la principale langue du gouvernement et des affaires. Parmi la population chinoise en général, les dialectes Hokkien et Teochew prédominent et le mandarin est employé pour la publicité dans une certaine mesure. Le malais est largement répandu et constitue toujours la "langue nationale" officielle. L'anglais, le mandarin et le tamoul sont les trois autres langues officielles. La plupart des habitants de Singapour sont au moins bilingues.

## Gouvernement

À la tête de l'État de Singapour, il y a le Président dont le pouvoir politique est presque nul. Le Premier ministre et le Cabinet formé à partir des 69 députés de l'Assemblée législative constituent le gouvernement. Le People's Action Party détient tous les sièges de la Chambre. Le PAP, comme on l'appelle, a pris le pouvoir en 1959 et son chef, N. Lee Kuan Yew, est le Premier ministre depuis ce temps. La situation politique intérieure est stable.

## II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

L'économie de Singapour est une économie ouverte, comportant un secteur extérieur considérable. Grâce à un port naturel en eau profonde, à sa situation géographique stratégique pour le commerce entre l'Asie et le reste du monde, ainsi qu'à une population active dévouée, Singapour a pu élargir son rôle de commerce d'entrepôt et de centre financier régional. En 1960, Singapour a mis en oeuvre un programme d'industrialisation même si elle est encore mieux connue pour son rôle dans le commerce d'entrepôt qui compte pour 50% de son produit national brut (PNB). L'industrie manufacturière et le raffinage du pétrole contribuent également, de façon considérable, à l'économie de Singapour. La croissance moyenne annuelle réelle du produit intérieur brut (PIB), pour la période de 1960 à 1975, a été de 9,5%; en 1978, elle a atteint 8%.

Par sa politique officielle, Singapour a cherché à attirer des mises de fonds étrangères importantes, particulièrement dans des industries de capital et dans des industries de main-d'oeuvre hautement spécialisée. Bien que la politique officielle vise le maintien d'un rythme de crois-

sance accélérée, une priorité élevée est aussi accordée au soutien de la stabilité économique. Singapour bénéficie d'un surplus constant de sa balance des paiements.

Le coût de la vie à Singapour est demeuré relativement stable. Si l'on en juge d'après l'indice des prix à la consommation (IPC), le taux annuel d'inflation a régressé de 2% en 1976; toutefois, en 1977, l'IPC a augmenté de 3,2%, particulièrement en raison du coût des produits alimentaires. Les pressions inflationnistes se font de plus en plus fortes, surtout que le dollar singapourien se dévalorise vis-à-vis le yen japonais. Officiellement, la population active totale de 940 000 travailleurs compte 3,9% de chômeurs mais, vu qu'il y a davantage de "permis de travail" pour des travailleurs importés que de personnes sans travail, on peut presque à coup sûr considérer que le pays jouit du plein emploi. Les salaires font l'objet de contrôle.

L'économie de Singapour repose sur la vente de ses biens et services et, en 1977, son commerce extérieur apparent a été de \$(Can) 20,7 milliards, le surplus de la balance des paiements totalisant \$(Can) 326,1 millions. Ses réserves de devises étrangères et d'or ont atteint \$(Can) 4,5 milliards, soit un montant par habitant plus élevé que celui de la République fédérale d'Allemagne. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le dollar de Singapour est l'une des devises les plus fortes au monde.

On doit envisager le marché de Singapour sous deux angles différents. D'abord, c'est un marché de son propre chef, Singapour étant un petit État en pleine croissance industrielle, ses besoins d'importations du Canada se limitant aux produits alimentaires, aux machines de construction, aux produits électroniques et électriques, etc. Ensuite, Singapour doit être considéré, sur le plan de son commerce d'entrepôt, au service de la région environnante. Il y a ici des possibilités dans le domaine des plates-formes et services de forage de puits de pétrole, sur terre ou en mer, de l'industrie forestière, de l'industrie minière, des télécommunications et du matériel de transport tout terrain.

Le Canada se classe au vingt-sixième rang parmi les partenaires commerciaux de Singapour, les importations en 1978 se chiffrant à \$(Can)110 millions (\$(Can)94 millions en 1977) et les exportations, à \$(Can)\$62 millions (\$(Can)38 millions en 1977). Les principales exportations canadiennes incluent la potasse (20% du total), les produits alimentaires (10%) et le zinc (7%).

## **Industrie**

La principale industrie d'après la valeur de la production est le raffinage du pétrole qui, en 1977, représentait plus de 38% de tout le secteur manufacturier et 27% de l'ensemble des exportations. En termes de capacité de raffinage, Singapour est le troisième centre du monde. En termes d'importance, viennent ensuite les industries de l'équipement électrique et électronique ainsi que celles des appareils ménagers, de la construction et de la réparation de navires. Ces trois dernières emploient ensemble 43% de toute la main-d'oeuvre manufacturière.

Les autres secteurs importants de l'économie sont les scieries, les produits alimentaires, les métaux de base, le vêtement et les textiles, les machines non électriques ainsi que l'imprimerie et l'édition.

## **Expansion industrielle et investissement étranger**

La stratégie à long terme de Singapour vise à fournir des biens et services aux pays voisins incapables de suffire actuellement à leurs besoins. Ainsi, son intention est de faire de Singa-

pour un centre régional procurant des services d'experts-conseils et des industries de main-d'oeuvre spécialisée. Cette politique a été formulée avec précision et appuyée par des stimulants et, au besoin, par des lois.

Afin d'inciter les entreprises internationales ayant des opérations mondiales à utiliser Singapour comme l'un de leurs emplacements-clés, tous les efforts sont déployés pour élargir et moderniser l'infrastructure physique, les installations commerciales et les services de communication; diversifier les industries de soutien et les services d'ingénierie; et améliorer les normes de formation, particulièrement dans les disciplines techniques afin que les travailleurs puissent continuer à apprendre facilement des métiers modernes. On insiste de plus en plus auprès des industries ayant une envergure et des marchés mondiaux sur la croissance progressive dans le domaine des produits techniques.

Certaines industries reçoivent l'aide nécessaire pour la formation sous forme de subventions directes ou de centres d'apprentissage à financement mixte. Voici une liste partielle des programmes de formation donnant une idée du type d'industries visées par le plan d'expansion: fabrication d'outils et de matrices, mise au point et entretien de machines, et mécanique de précision.

Parmi les autres stimulants à l'expansion offerts par le gouvernement, mentionnons un dégrèvement d'impôt de 5 à 10 ans accessible aux industries approuvées, une déduction pour amortissement accéléré, des services d'experts-conseils, les prises de participation du gouvernement que les sociétés peuvent racheter, l'achat préférentiel des produits nationaux par l'État, la possibilité de rapatrier gratuitement les profits et capitaux, l'absence d'impôt sur les capitaux et des garanties aux investissements.

## **Agriculture et pêche**

Singapour produit suffisamment de porcs et de volailles pour se nourrir. Il y a un peu de culture maraîchère ainsi que des expériences sur la production de légumes hydroponiques. Les pêcheurs de Singapour fournissent un tiers des poissons frais consommés par la population. En tout 2% de la main-d'oeuvre est engagée dans ces activités, ce qui fait que Singapour doit importer la majorité de ses produits alimentaires.

## **Tourisme**

Le nombre des touristes arrivant par avion ou par bateau (sauf les Malais provenant directement de la Malaisie péninsulaire) a atteint 1,5 million de personnes, soit une augmentation de 14% en regard de l'année précédente. Les Indonésiens forment encore le groupe touristique le plus important, leur nombre ayant progressé de 22,3%. Le taux moyen d'occupation des hôtels est passé de 78% en 1976 à 83% en 1977.

## **Transport et télécommunications**

Singapour est d'abord une ville portuaire. Son activité lui confère maintenant le troisième rang du monde avec un trafic de 64,1 millions de tonnes de marchandise et le déchargement de plus de 41 218 navires en 1977. Un quai moderne a reçu 1010 navires porte-conteneurs qui ont déchargé plus de 344 200 conteneurs au cours de cette même année. Le port est reconnu comme très rapide et il offre une grande variété de services.

L'aéroport de Singapour et les pistes secondaires ont accueilli, en 1977, 5,1 millions de passagers et manutentionné 91 755 tonnes de fret aérien, soit des augmentations de 13 et 15% respectivement. Chaque semaine, 1287 vols réguliers arrivent ou partent de l'aéroport, capable d'accueillir les voyageurs en nombre toujours croissant entre Singapour et tous les grands centres du monde.

À cause du grand nombre de véhicules et de l'espace limité, des restrictions rigoureuses ont été imposées en 1975 au mouvement des voitures et taxis dans les limites de la ville. Jointes aux taxes routières élevées et au fort prix de l'essence, ces mesures ont provoqué un déclin du nombre de véhicules enregistrés. On insiste beaucoup sur l'amélioration des transports en commun et l'on prépare les plans d'un service de chemin de fer de banlieue pour le début des années 1980.

Singapour est reliée par câble, par satellite et par micro-ondes à près de 200 pays et dispose de services de télex et de téléphone rapides et de bonne qualité. Il est possible d'échanger des données informatiques avec l'Europe, Hong Kong, l'Australie et les États-Unis.

### **Finances et assurance**

Ces services ont représenté 10% du PNB en 1977, en comparaison de 7,5% en 1960. Ces chiffres donnent une idée de la croissance de Singapour comme centre financier de l'Asie du Sud-Est.

Il y a deux organismes de réglementation (l'Administration monétaire de Singapour et le Conseil des commissaires aux devises de Singapour); on y compte aussi 37 banques pleinement autorisées, 13 banques à transactions restreintes, 25 banques étrangères, 21 banques marchandes, une banque d'épargne, 33 sociétés de financement, 4 maisons d'escompte, 4 courtiers en devises, une société d'affacturage et un organisme d'assurance-crédit à l'exportation.

L'administration monétaire de Singapour a favorisé cette expansion du secteur financier en créant des conditions favorables aux marchés des devises, des capitaux, de l'or et des valeurs mobilières et en laissant le développement de cette activité aux établissements privés appropriés. Le pays possède un avantage naturel du fait qu'il a 7 h 30 d'avance sur le méridien de Greenwich et que les banquiers, cambistes et courtiers peuvent ainsi communiquer avec les marchés d'Europe et du Japon au cours des heures normales de travail.

Le marché asiatique des devises de Singapour détenait à la fin de 1977 un avoir commun d'une valeur de \$(US)22 milliards. Les transactions se font principalement en dollars américains, mais également en marks allemands, en francs suisses, en dollars canadiens et en d'autres devises. Les taux de change sont étroitement liés au marché des devises européen.

### **Commerce extérieur**

La valeur du commerce extérieur de Singapour dépassait \$(Can)20,7 milliards en 1977 dont \$(Can)11,6 milliards d'importations et \$(Can)9,1 milliards d'exportations. Sur l'ensemble des exportations, la proportion d'exportations nationales était de 58% en 1977 comparativement à 39% en 1970. Ces chiffres traduisent bien la part de plus en plus grande que prend l'industrie dans l'ensemble de l'économie de Singapour et la diminution du commerce des marchandises en transit. Bien que ce dernier ait augmenté de 24% en 1977, la proportion qu'il représente dans le commerce extérieur global a accusé un déclin, passant de 61% en 1970 à 42% en 1977.

Les principaux partenaires commerciaux de Singapour sont le Japon, les États-Unis, la Malaysia et la CEE, qui ont reçu 51% de ses exportations et fourni 54% de ses importations. Comme fournisseur, le Canada venait au 26<sup>e</sup> rang en 1977, ayant apporté 0,4% des importations globales de Singapour et, comme client, il venait au 25<sup>e</sup> rang avec 1% de ses exportations.

**Singapour — Importations sélectionnées —  
Principaux fournisseurs et part du Canada**  
(en \$(S) millions)

	1976	1977	
Valeur totale des importations	22 404,5		25 521,9
Machines électriques, n.d.a.	1 372,2		1 620,6
États-Unis	729,5	785,3	
Japon	172,6	240,0	
Malaysia	183,9	200,8	
Thaïlande	26,6	72,8	
Canada	0,7	1,3	
Machines non électriques, n.d.a.	978,2		1 143,3
Japon	249,7	351,0	
États-Unis	340,4	341,7	
République fédérale d'Allemagne	86,9	114,3	
Grande-Bretagne	93,5	102,0	
Canada	6,9	3,4	
Navires et bateaux	546,2		579,1
Japon	400,2	378,1	
Norvège	23,3	33,9	
Suède	5,1	26,5	
République fédérale d'Allemagne	16,3	26,3	
Canada	0,01	0,02	
Véhicules automobiles routiers	432,5		567,7
Japon	172,2	287,4	
République fédérale d'Allemagne	71,8	98,3	
Grande-Bretagne	64,7	52,3	
États-Unis	44,2	42,9	
Canada	0,4	1,5	
Appareils de télécommunications	410,5		517,8
Japon	202,9	301,4	
États-Unis	58,4	54,6	
Pays-Bas	26,4	30,5	
République fédérale d'Allemagne	29,0	29,5	
Canada	1,4	1,3	
Machines industrielles	577,3		516,6
États-Unis	309,6	240,3	
Japon	159,1	173,9	
Grande-Bretagne	30,9	25,2	
République fédérale d'Allemagne	16,1	18,4	
Canada	9,5	8,5	
Tissus (autres que le coton)	496,2		496,3
Japon	175,9	178,0	
Taïwan	131,9	93,2	

	1976	1977	
République de Corée	45,9	53,5	
Hong Kong	42,2	36,8	
Canada	0,1	0,4	
Générateurs d'électricité			465,1
États-Unis	121,9	113,5	
Japon	93,0	111,9	
République fédérale d'Allemagne	44,7	55,2	
France	38,4	38,9	
Canada	0,5	0,9	
Générateurs d'énergie			430,8
États-Unis	141,4	179,3	
Japon	43,2	78,8	
République fédérale d'Allemagne	70,7	74,0	
Grande-Bretagne	46,4	45,5	
Canada	5,4	3,3	
Aéronefs			329,2
États-Unis	179,1	320,6	
Grande-Bretagne	4,5	3,6	
France	2,9	1,5	
Pays-Bas	1,0	1,1	
Canada	0,2	0,1	
Plaques et feuilles d'acier			326,0
Japon	258,6	282,2	
Australie	12,4	14,6	
République de Corée	1,9	12,4	
États-Unis	3,4	3,9	
Canada	0,2	0,5	
Tuyaux et raccords en fer			307,8
Japon	98,2	240,0	
États-Unis	32,7	15,0	
Inde	9,2	14,8	
Malaysia	4,7	8,1	
Canada	0,01	0,04	
Matières plastiques			307,6
Japon	92,2	117,3	
États-Unis	48,3	49,4	
République fédérale d'Allemagne	19,8	28,2	
Roumanie	1,2	16,0	
Canada	3,2	0,9	
Instruments scientifiques			265,2
Japon	90,1	105,0	
États-Unis	44,9	44,6	
République fédérale d'Allemagne	38,0	40,5	
Grande-Bretagne	15,6	21,5	
Canada	0,5	0,6	

Source: Statistiques de Singapour sur le commerce extérieur.

**Principales exportations de Singapour**  
(En \$(S) millions)

	1976	1977
Valeur totale des exportations	16 265,9	20 090,3
<b>Principaux articles</b>		
Produits pétroliers	3 743,7	4 782,4
Caoutchouc brut	1 980,0	2 236,7
Machines électriques	1 365,6	1 726,2
Approvisionnements de navires et d'aéronefs	1 078,2	1 219,5
Appareils de télécommunications	567,6	803,9
Navires et bateaux	640,3	532,1
Vêtements (sauf fourrures)	448,6	514,1
Machines non électriques, n.d.a.	344,6	432,1
Autres huiles végétales fixes	208,4	371,4
Bois façonné ou ouvré	305,1	319,3
Véhicules automobiles routiers	229,2	276,3
Bois simplement façonné	261,1	268,0
Machines industrielles	246,8	266,3
Café	141,5	266,1
Épices	204,9	243,1
Générateurs d'électricité	188,5	230,7
Transactions spéciales	189,4	217,6
Produits médicaux	194,0	213,7
Générateurs d'énergie	158,4	207,0
Machines de bureau	184,7	198,7

### III. LES AFFAIRES À SINGAPOUR

#### Relations commerciales Canada-Singapour

Les relations commerciales entre le Canada et Singapour se déroulent dans le cadre de notre participation commune à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). La plupart des exportations canadiennes sont admises en franchise à Singapour et les exportations de Singapour vers le Canada bénéficient du tarif préférentiel canadien.

De plus, nos relations commerciales avec Singapour sont facilitées grâce à un accord bilatéral qui permet d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale et à une entente portant sur l'assurance de l'investissement étranger.

Il est difficile d'obtenir des statistiques exactes sur le commerce bilatéral Canada-Singapour vu les réexportations de Singapour, principalement vers la Malaysia et l'Indonésie.

Ainsi, la plus grande partie de la potasse canadienne indiquée dans nos exportations vers Singapour est réexportée vers d'autres pays asiatiques. Il en va de même pour le caoutchouc naturel brut vendu au Canada par Singapour: ce dernier se le procure d'autres fournisseurs de l'Asie du Sud-Est.

Les tableaux ci-joints font état des articles les plus importants faisant l'objet d'exportation et d'importation entre Singapour et le Canada.

**Principales exportations canadiennes vers Singapour**  
(milliers de dollars)

	<b>1977</b>	<b>1978</b>
Chlorure de potassium, muriate	7 274	10 575
Papier journal	3 600	5 064
Fèves soya	859	4 236
Zinc	1 854	4 151
Résines de polyéthylène	405	3 471
Appareils de télécommunications commerciales	113	2 976
Alcools et leurs dérivés	—	2 609
Papier d'emballage	930	2 480
Panneaux de revêtement	993	2 089
Papier de pâte mécanique pour imprimerie	709	2 060
Blé	—	2 040
Matériel de mine et de construction	1 046	1 857
Limes et râpes à bois	944	1 329
Moteurs, modules et pièces d'aéronefs	1 018	1 320
Instruments de mesure et de commande	23	865
Aluminium	273	651
Appareils de téléphone	325	648
Pois	206	640
Ordinateurs-trieuses de cartes mécanographiques perforées	359	528
Moteurs, pièces et accessoires de véhicules automobiles	643	516
Total partiel	<u>21 574</u>	<u>50 105</u>
<b>GRAND TOTAL</b>	<u><u>38 019</u></u>	<u><u>61 544</u></u>

**Composition selon la classification**

	<b>1977</b>		<b>1978</b>	
	(milliers de \$)		(milliers de \$)	
I. Animaux vivants	63	—	15	—
II. Produits alimentaires	2 369	6	4 935	8
III. Produits bruts, non comestibles	6 704	18	4 574	7
IV. Demi-produits, non comestibles	18 986	50	36 325	59
V. Produits finaux, non comestibles	9 502	25	15 457	25
VI. Transactions spéciales	396	1	237	—
	<u>38 019</u>	<u>100</u>	<u>61 544</u>	<u>100</u>



**Principales importations canadiennes de Singapour**  
(milliers de dollars)

	<b>1977</b>	<b>1978</b>
Caoutchouc naturel brut	42 267	40 289
Téléviseurs couleur (plus de 48 cm)	5 695	8 120
Compresseurs de réfrigération	5 257	7 553
Plumes, duvet et pennes	4 161	3 842
Postes récepteurs de radio	4 124	3 076
Machines à écrire électriques	1 420	2 693
Composants électroniques	5 955	2 535
Poivre, moulu ou non moulu	1 206	2 512
Tissus	1 747	2 422
Étain en blocs, en gueuses ou en barres	286	2 399
Calculatrices et pièces de rechange	2 028	2 349
Ameublement	870	2 225
Vêtements	767	1 447
Téléviseurs couleur (moins de 48 cm)	1 669	1 446
Jouets et pièces	770	1 326
Ananas, en boîtes	572	1 169
Mouvements de montre	1 412	1 095
Café vert	2 040	999
Appareils radio-photo combinés	91	944
Placage (en bois feuillu)	545	793
Magnétophones et enregistreuses à ruban	1 083	711
Total partiel	<u>83 965</u>	<u>89 567</u>
<b>GRAND TOTAL</b>	<u><u>93 509</u></u>	<u><u>100 428</u></u>

### **Perspectives d'exportation pour les biens et services canadiens**

Les cours instables du change et les modifications des services de transport influent sur la compétitivité des fournisseurs canadiens d'un bon nombre de produits sur le marché de Singapour et de ses pays voisins. La concurrence des Européens, des Japonais, des Américains et des Australiens est plutôt vive, mais il y a néanmoins de nombreuses possibilités pour

#### **— les produits agricoles**

Le Canada a vendu des pièces de volaille, du saumon fumé et surgelé, divers produits alimentaires conditionnés, des légumineuses et certains additifs pour la nourriture animale. Bien que la constitution d'un volume adéquat aux fins d'expédition demeure toujours un problème, il y a de nombreux débouchés à Singapour et dans les pays avoisinants si on a recours à Singapour comme centre de distribution;

#### **— le matériel technique pour le travail des métaux et les autres machines**

Une industrie légère considérable s'est implantée à Singapour ainsi qu'une industrie relativement importante de conditionnement et d'emballage. Il y a des possibilités de vente de machines et d'entreprises en participation dans le secteur de la fabrication;

### — les éléments de navires et le matériel de transport

Singapour est un centre important de construction et de réparation de navires qui présente un marché pour beaucoup d'éléments, de machines de pont, d'équipement de déchargement, etc.;

### — les services d'experts-conseils et d'ingénieurs

Même si Singapour offre des services bien au point de consultation et d'ingénierie dont les activités s'étendent à l'Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient, il y a néanmoins des possibilités à Singapour et dans les pays voisins pour des ingénieurs et des conseillers ayant des connaissances dans des domaines autres que celui de la consultation en général. Les centrales thermiques et certains développements industriels sont des exemples de secteurs où les sociétés canadiennes sembleraient concurrentielles; et

### — d'autres perspectives

On note un vaste éventail de possibilités dans plusieurs secteurs allant des produits chimiques à l'électronique et de l'ingénierie d'ordre général au matériel médical.

## Commercialisation et distribution

Les services publics, les ministères ainsi que quelques industries locales importent directement une partie ou la plupart de leurs équipements et fournitures et ils préfèrent qu'une société locale en assure le service et s'occupe des détails administratifs. La plupart des transactions se font par l'entremise d'agents importateurs qui regroupent quelques grandes entreprises de longue expérience qui se chargent d'articles très variés ainsi que de nombreuses petites sociétés.

Les produits alimentaires sont achetés par des importateurs qui les revendent à des petits détaillants et par quelques grandes sociétés qui en font l'importation en gros et qui les revendent au détail par l'entremise de leurs propres supermarchés ou, dans le cas des approvisionneurs, directement aux sociétés de navigation et de forage pétrolier ainsi qu'aux compagnies aériennes.

Plus de 30 sociétés canadiennes ont leurs propres bureaux de vente à Singapour.

## Représentation

Environ 380 exportateurs canadiens ont des agents à Singapour, habituellement des agents exclusifs, bien que le commerce de certains produits puisse se faire d'une façon non exclusive pour une période d'essai.

Il faut prendre soin de bien choisir l'agent ou l'importateur. Il ne faudrait pas traiter avec des agences qui vendent des produits concurrents. L'éventail des produits dont l'organisme (société ou division de société) fait la promotion ne doit pas être important au point que ce

dernier puisse vivre en vendant un petit nombre d'articles faciles à déplacer et, pour le reste, en se contentant de prendre des commandes quand l'occasion se présente. Bien sûr, l'idéal est de connaître l'agent qui se chargera directement du produit.

Le représentant peut procéder par bons de commande ou faire la distribution à l'aide d'un stock constitué, selon le produit. On peut probablement conclure également ici tout arrangement réalisé ailleurs.

En dernier lieu, il convient de rappeler que la qualité de l'appui accordé par l'employeur (rapidité de la réponse aux demandes de renseignements, bulletins, assistance en cas de difficultés et visites régulières) constitue probablement le meilleur stimulant pour l'agent.

## **Publicité et promotion**

Tous les moyens de communication utilisés au Canada sont disponibles à Singapour, bien qu'en certains cas la formule publicitaire soit différente (par exemple, la publicité télévisée consiste habituellement en annonces très courtes à la britannique). Certains média, surtout les revues, ont une portée régionale.

Certains représentants locaux reçoivent de leur employeur une allocation de publicité égale à un certain pourcentage de leurs ventes. Pour les produits de consommation dont le caractère distinctif est faible (whisky, par exemple), il faudra au départ un bon budget de promotion.

Les imprimés de promotion en anglais sont acceptables (sous réserve des observations de la section V). Le nom de la société canadienne, son adresse, ses numéros de téléphone et de télex doivent être inscrits clairement sur tout document. Ces renseignements sont utiles à la personne ou à la division qui dans une société donne des renseignements sur les exportations. Au moment de choisir un agent, ou si beaucoup d'imprimés doivent être distribués dans ce territoire, il vaudra peut-être la peine de voir s'il ne reviendrait pas moins cher d'en confier la réalisation à un établissement de Singapour.

De nombreuses sociétés canadiennes de relations publiques ou de publicité ont des bureaux ou des filiales à Singapour et il existe également un certain nombre de bonnes sociétés locales. Il faudrait en consulter une avant de s'engager dans une grande campagne de promotion.

## **Rapports de solvabilité**

Les rapports de crédit courants et détaillés qu'on peut trouver au Canada ne sont pas encore disponibles à Singapour, bien qu'un petit nombre de sociétés regroupent des rapports fondés sur les renseignements de l'enregistrement des entreprises ou sociétés, les rapports bancaires et des entrevues personnelles. La qualité de ces rapports s'améliore et le prix varie de \$(Can) 40 à 80 chacun.

Le Haut-Commissariat du Canada peut fournir des renseignements qui donneront une idée de la valeur des sociétés locales comme représentantes d'exportateurs canadiens ou qui permettront de juger de leur solvabilité.

## Listes des prix

Les prix sont habituellement donnés CAF Singapour en dollars de Singapour, américains ou canadiens. Dès que les pourparlers sont entamés et que l'acheteur de Singapour ne désire connaître que la valeur approximative du produit, les prix FOB sont acceptables pourvu qu'une estimation des frais d'assurance et d'expédition soit également donnée. Tout expéditeur canadien est en mesure de donner ces renseignements.

Il faudrait éviter d'employer des factures sur lesquelles des offres de rabais sont imprimées pour obtenir un règlement rapide dans les cas où le client d'outre-mer ne peut remplir ces conditions vu la distance ou les délais des paiements effectués par le courrier.

## Modalités habituelles de paiement

Les importateurs de Singapour ont habituellement un excellent dossier d'acquittement des factures. Néanmoins, il est préférable d'exiger un paiement par lettre de crédit irrévocable. Dès que la réputation du client est bien établie, on peut utiliser diverses conditions de crédit, quoiqu'il soit toujours mieux de vérifier d'abord sa solvabilité.

## Recouvrement des dettes

Les procédures judiciaires sont longues, coûteuses, compliquées et souvent indécisives. Il faudrait les éviter autant que possible. Les banques peuvent prêter leur concours d'une façon officieuse et il existe des organismes qui acceptent de faire de la perception, mais seulement si l'on peut trouver l'acheteur et s'il possède un actif suffisant pour payer.

Même si l'exportateur retrouve ses biens et en reprend possession, il faudra payer des frais d'entreposage et peut-être les réexpédier au Canada ou les vendre sur place à des prix dérisoires.

La meilleure protection contre ces difficultés, c'est de bien connaître l'acheteur et d'avoir des renseignements à jour sur sa solvabilité.

## Compréhension mutuelle

Au moment de confirmer des commandes ou de décrire ses produits et services, l'exportateur doit se rappeler que la langue maternelle de l'acheteur de Singapour n'est probablement pas l'anglais même s'il le parle bien, que l'usage de Singapour diffère légèrement de l'usage canadien et que la culture et les traditions de son client sont probablement très différentes. Il faut décrire les produits et services en termes concrets, d'une façon aussi précise que possible (par exemple, il faudrait qualifier de la viande surgelée de "production de janvier 1979" et non de "produits frais" ou de "production courante"). Les termes abstraits, particulièrement ceux du langage courant, par exemple "bon", doivent être évités dans la description des produits car leur sens diffère souvent aux yeux d'un habitant de Singapour. À titre d'exemple, la tête du poisson est considérée comme la meilleure partie dans cet État.

Quels que soient les termes du contrat ou de la confirmation de la commande, si le produit ou le service n'est pas à la hauteur de ce que le client attendait, il aura l'impression de se faire jouer.

## Services bancaires

Singapour est mieux servie que la plupart des villes à cet égard. Quelques banques figurent à la Section V.

## Services directs d'expédition maritime

Compagnies	Départs	Cargaison
<b>Ports de l'Est du Canada:</b>		
Barber Blue Sea Lines	Bimensuels, de Saint-Jean	Conteneurs, cargaisons mixtes et réfrigérées et liquides en vrac; conteneurs pleins et chargements partiels acceptés à Toronto et à Montréal.
<b>Ports de l'Ouest du Canada:</b>		
East Asiatic Company	Bimensuels, de Vancouver	Conteneurs, cargaisons mixtes et réfrigérées et liquides en vrac.
Fesco Lines	Mensuels, de Vancouver	Conteneurs et cargaisons mixtes.
Hoegh Lines	Mensuels, de Vancouver	Conteneurs, cargaisons mixtes et réfrigérées et liquides en vrac.
Knutsen Line	Bimensuels, de Vancouver	Conteneurs, cargaisons mixtes et réfrigérées et liquides en vrac.
Lykes Line	Mensuels, de Vancouver	Conteneurs, cargaisons mixtes et réfrigérées et liquides en vrac.

## Services indirects d'expédition maritime (Transbordement)

Compagnies	Départs	Cargaison
<b>Ports de l'Est du Canada:</b>		
Japan Line	)	Service complet de conteneurs qui sont acceptés à Montréal et à Toronto
Mitsui O.S.K. Lines	) Hebdomadaires, de Saint-	
NYK Line	) Jean	
Y.S. Line	)	
Orient Overseas Container Line	Bimensuels, de Saint-Jean	Service complet de conteneurs qui sont acceptés à Toronto et à Montréal.
Zim Container Service	Trois départs par mois, de Halifax	Conteneurs, cargaisons mixtes et réfrigérées, conteneurs complets et chargements partiels acceptés à Toronto et à Montréal.
<b>Ports de l'Ouest du Canada:</b>		
Orient Overseas Container Line	Bimensuels de Vancouver	Service complet de conteneurs.
Mitsui O.S.K. Lines	) Hebdomadaires, de	Service complet de conteneurs.
Y.S. Line	) Vancouver	
Japan Line	)	

## **Services d'expédition aérienne**

Aucun vol ne relie directement le Canada à Singapour. CP Air offre un bon service de Vancouver à Hong Kong avec une correspondance vers Singapour par la Cathay Pacific. À partir de l'Est du Canada, Air Canada permet de faire la correspondance avec les Singapore Airlines à Londres (Grande-Bretagne) et avec d'autres vols dans les grands centres européens. Suite à l'accord conclu récemment concernant le service aérien entre les États-Unis et Singapour, Singapore Airlines et Continental Airlines inaugureront, au cours du second semestre 1979, un service régulier de transport aérien pour relier la côte de l'Ouest des États-Unis et Singapour.

## **Brevets, marques de commerce et droits d'auteur**

Pour protéger un produit à Singapour, il faut d'abord obtenir un brevet britannique et le faire enregistrer ensuite au *Registrar of Patents and Trademarks* de Singapour moins de trois ans après la date de délivrance. La protection dure aussi longtemps que le brevet demeure valide au Royaume-Uni et le renouvellement du brevet en Grande-Bretagne renouvelle aussitôt la protection à Singapour. Les brevets britanniques qui ne sont pas enregistrés à Singapour n'assurent aucune protection.

La protection des marques est assurée par le même bureau que les brevets, mais les recherches et examens sont effectués par le registraire de Singapour avant que la marque puisse être annoncée dans la Gazette du gouvernement. Le premier enregistrement de la marque la protège pour sept ans et l'intéressé peut le faire renouveler ensuite pour des périodes de quatorze ans.

Par ordonnance du Parlement de Singapour, les droits d'auteur sur le design et la documentation des produits enregistrés en Grande-Bretagne dans le cadre des lois britanniques pertinentes, sont protégés à Singapour comme s'ils avaient été inscrits à Singapour. Aucune autre démarche ne s'impose donc après l'enregistrement en Grande-Bretagne.

## **L'établissement à Singapour**

Les primes d'incitation, les virements de capitaux et de bénéfices, etc. sont étudiés à la Section II.

Il existe quelques restrictions sur le type d'entreprise qu'on peut établir à Singapour. Les banques, les sociétés de finance et d'assurance ainsi que les courtiers en valeurs mobilières doivent obtenir un permis spécial tout comme les entreprises qui fabriquent des détergents, des véhicules automobiles et quelques autres produits. Toutes les entreprises, y compris les personnes nommées par des sociétés étrangères (par exemple représentants salariés), doivent être enregistrées. Il n'existe aucune exigence rigoureuse au sujet de la participation locale au capital-actions, mais si on souhaite cette participation, beaucoup de capitaux sont disponibles sur place.

Le Conseil d'expansion économique de Singapour prêtera assistance à tous ceux qui désirent s'établir à Singapour. Le Conseil vient de mettre sur pied une section spéciale qui aidera à la formation d'entreprises en participation.

Habituellement, le personnel étranger éprouve peu de difficultés pour obtenir des permis de travail, particulièrement quand l'entreprise en est à ses débuts. Plus tard, le remplacement d'employés étrangers, jeunes et non spécialisés, sera tamisé selon la disponibilité des autochtones possédant la compétence requise. Toutefois, les cadres supérieurs ainsi que le personnel spécialisé ne devraient pas avoir de difficultés à obtenir un permis de travail.

En 1977, les salaires s'échelonnaient de \$(Can)1,20 l'heure pour les ouvriers non qualifiés à \$(Can)2,50 l'heure pour les hommes de métier hautement qualifiés. Les sténographes touchaient environ \$(Can)250 par mois. Le salaire mensuel d'un ingénieur diplômé pouvait aller jusqu'à \$(Can)875. On accorde habituellement un boni annuel d'un mois de salaire. De plus, il faut verser de 15 à 30% (maximum \$(Can)340 par mois) du salaire à un fonds d'épargne obligatoire; l'employeur et l'employé peuvent partager ces frais.

### **Foires commerciales et expositions**

Des petites expositions spécialisées, qui prennent de l'ampleur, se tiennent périodiquement et on prévoit en faire des attractions régionales. La Division commerciale du Haut-Commissariat du Canada peut renseigner toute entreprise sur les foires qui conviendraient à ses produits.

## **IV. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES À SINGAPOUR**

Rien ne pourra remplacer une visite personnelle, mais comme ces voyages coûtent très cher, votre itinéraire des pays du Sud-Est asiatique doit inclure Singapour. Vous pouvez obtenir tous les renseignements sur l'aide offerte dans le cadre du Programme de développement des marchés d'exportation (PEMD) en vous adressant à tout bureau du ministère de l'Industrie et du Commerce ou à l'un des Centres d'information aux entreprises, du gouvernement du Canada.

### **Services de la Division commerciale**

La Division commerciale du Haut-Commissariat du Canada à Singapour est en mesure de servir d'intermédiaire entre les sociétés canadiennes et les entreprises industrielles et commerciales locales. On y recherche activement les débouchés commerciaux pour le Canada et on en informe les sociétés intéressées et compétentes. Les acheteurs et vendeurs sont présentés les uns aux autres et, sur demande, reçoivent des conseils judicieux. Elle peut recommander des agents, des distributeurs ou d'autres moyens de vente.

### **Prévenir et consulter la Division commerciale**

Lorsque vous préparez votre première visite d'affaires à Singapour, informez le secrétaire commercial de votre arrivée, longtemps à l'avance. Renseignez-le sur le but de votre visite et joignez à votre lettre plusieurs pochettes de documentation sur votre produit. Il serait extrêmement utile que vous indiquiez les prix CAF au moins pour une partie de votre éventail de produits. Il conviendrait également de joindre une liste de tous les contacts que vous avez déjà noués avec le milieu commercial de Singapour.

Si votre produit est spécialisé ou hautement technique, des renseignements sur son utilisation, sur le type de sociétés qui peuvent en bénéficier, le genre d'agents qui s'en chargent et les autres produits qu'ils sont susceptibles de vendre, évitent de gaspiller du temps à la recherche de ces données sur place. Cette démarche pourrait également prévenir des rendez-vous inappropriés qui vous feraient aussi perdre votre temps.

Si vous vendez des services, cette information est encore plus importante parce que vous vendez quelque chose qu'on ne peut pas faire voir à quelqu'un qui ne comprend peut-être pas parfaitement vos termes descriptifs et qui ne se rendrait peut-être jamais compte que vos services lui seraient utiles.

Si vous voyagez en compagnie d'un groupe organisé d'hommes d'affaires, ces renseignements sont tout autant, sinon plus importants car la Division commerciale tente de préparer des itinéraires (qui comprennent habituellement quelques extras) qui seront utiles aux autres membres du groupe en même temps. Il est facile de supposer que l'organisateur du groupe s'en charge, mais il ne le pourra que si vous faites votre part.

### **Le moment propice**

N'importe quand, sauf les quelques jours fériés indiqués à la section I. L'été dure toute l'année.

### **Comment vous rendre**

Par CP Air via Hong Kong, ou en direction de l'est via l'Europe, le prix est à peu près le même (environ \$(Can)2 200 aller-retour), la distance également. Les vols de CP Air font la correspondance avec des vols régionaux à Hong Kong et tant Air Canada que CP Air font la correspondance avec les grandes sociétés aériennes assurant la liaison avec Singapour et d'autres aéroports de l'Asie du Sud-Est.

### **Déplacements à Singapour**

Les distances sont courtes, le plus long déplacement ne prend que 45 minutes. Les taxis sont bon marché et nombreux (sauf aux heures de pointe) et il est possible de les louer à l'heure pour environ \$(Can)6.50. Le service d'autobus est bon, mais très encombré. Si vous avez pris contact avec un représentant éventuel et qu'il est intéressé, il mettra souvent une voiture et un chauffeur à votre disposition. Il existe des liaisons aériennes très fréquentes vers d'autres points de la région.

### **Hôtels et restaurants**

La plupart des chaînes internationales possèdent un hôtel à Singapour, et quelques hôtels locaux sont excellents. Votre agent de voyage peut vous aider à faire les réservations et, si vous éprouvez des difficultés, la Division commerciale se fera un plaisir de tenter de vous aider.

À Singapour, les repas font la joie des gourmets. On y sert une excellente cuisine européenne dans des restaurants internationaux ou spécialisés (par exemple, cuisine italienne, allemande, suisse, etc.) et le voyageur peut également faire l'essai d'excellents mets de tradition malaise, indonésienne, indienne et, bien sûr, chinoise.



## Documents de voyage

Les Canadiens qui ont un passeport valide reçoivent un permis de séjour de deux semaines à l'arrivée et ont peu de difficultés à le faire renouveler. Les hommes d'affaires en visite n'ont pas besoin de visa. Les détenteurs d'un certificat d'identité canadien doivent obtenir un visa avant d'arriver.

Il faut prendre soin de se renseigner sur les visas exigés pour la suite du voyage (Australie et Indonésie, par exemple). L'obtention, à Singapour, d'un visa pour visiter d'autres pays, demande une journée ou plusieurs semaines.

## Certificats de santé et conseils sanitaires

Le certificat international de vaccination contre la variole est exigé ainsi que la vaccination contre la fièvre jaune si le voyageur est passé par une région où la fièvre est endémique.

Une immunisation contre le choléra est recommandée et, bien qu'à Singapour la malaria n'existe pas, les voyageurs qui prévoient se rendre ailleurs dans la région, particulièrement à la campagne, devraient commencer à prendre des médicaments antimalaria avant de s'y rendre.

## Articles utiles

Le voyageur de commerce aguerri apporte avec lui un certain nombre de choses. Mentionnons:

de la papeterie de sa société (pour confirmer les rendez-vous, adresser des notes de remerciement, etc.)

des cartes d'affaires (en apporter au moins 10 pour chaque jour de travail de votre premier voyage)

des petits cadeaux portant le nom de la société

des photos de passeport supplémentaires (pour les visas de sortie, etc.) et

des documents de vente et des échantillons

## Visites d'affaires

Prévoir de trois à cinq visites par jour. Il importe beaucoup de faire une présentation complète à la première visite. Il faudrait donner de la documentation, des spécifications, si possible des échantillons, et y ajouter des renseignements sur les prix, la livraison et le contrôle de la qualité dont l'acheteur a besoin pour évaluer le vendeur et le comparer à ses fournisseurs actuels. De nombreux acheteurs ont des dossiers à jour de leurs fournisseurs et on peut créer une impression favorable en donnant un résumé des points suivants au moment de la première visite:

- nom du vendeur, adresse et numéro de téléphone
- noms, adresses et numéros de téléphone de représentants locaux, s'il y a lieu
- date de fondation

- taille de l'entreprise
- nombre d'employés
- principaux produits
- emplacement des usines
- description des installations et équipement de production
- moyens de transport
- volume approximatif de ventes annuelles
- liste de trois clients-types
- copies d'annonces publiées au Canada
- solvabilité

Habituellement, les fonctionnaires du gouvernement ou d'organismes publics n'acceptent pas d'invitation et jamais de cadeaux, peu importe la valeur.

## **Relance**

Une relance appropriée peut s'avérer primordiale au succès de votre visite d'affaires à Singapour. Il serait bon d'envoyer le plus tôt possible par poste aérienne, des notes de remerciement et des échantillons ainsi que les brochures et renseignements demandés, et de conserver un contact régulier avec le délégué commercial, les représentants et les clients importants. Il faudrait prévoir une seconde visite s'il existe une possibilité quelconque de marché.

## **V. DOCUMENTS ET RÈGLEMENTS DOUANIERS**

### **Documents canadiens d'exportation**

Il faut joindre à toute exportation canadienne la formule d'exportation B-13 de la douane canadienne. Cette dernière exige trois exemplaires de la formule au moment de l'exportation et un exemplaire numéroté est alors retourné à l'exportateur. S'il y a lieu, les exportateurs peuvent soumettre quatre exemplaires de la formule et demander qu'on en retourne deux.

Si les marchandises sont retournées au Canada pour quelque raison que ce soit, deux exemplaires numérotés de la formule B-13 doivent toujours accompagner la déclaration des marchandises à la douane comme preuve d'exportation (un des exemplaires peut être une photocopie). On peut se procurer des formules B-13 à tous les bureaux de la douane canadienne, au Canada.

Aucune formule B-13 n'est nécessaire si la valeur des marchandises exportées est de \$500 ou moins et si les marchandises ne sont assujetties à aucun contrôle. Dans ce cas toutefois, les documents de la compagnie de transport doivent donner une description des marchandises et la valeur déclarée, aux fins de la douane.

Les exportateurs qui satisfont à certains critères peuvent être autorisés à présenter une formule B-13 sommaire, sur une base mensuelle. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'admissibilité de votre entreprise, veuillez communiquer avec le bureau régional des Douanes du Canada le plus près de chez vous.

## Licences d'importation

### Généralités

La majorité des marchandises peuvent être importées à Singapour en vertu d'une licence générale. Cependant, le gouvernement exige une licence d'importation spéciale pour certains produits énumérés dans deux listes qui sont modifiées de temps à autre. Les produits actuellement inscrits sur ces listes sont le riz et les appareils aux isotopes radio-actifs et irradiants. Dans le cas de ces derniers, il faut obtenir une licence d'importation spéciale de la section de la protection contre les radiations du département des produits chimiques.

Les produits chimiques et pharmaceutiques, l'équipement radio, les armes et explosifs, les casques de sécurité exigent également diverses approbations supplémentaires.

L'importation de toute marchandise provenant des pays socialistes suivants exige une licence d'importation spéciale: Albanie, Tchécoslovaquie, Cuba, Allemagne de l'Est, Vietnam, République populaire de Chine et République populaire de Mongolie.

### Viande, animaux et produits alimentaires

En plus de la licence d'importation, l'importation d'oiseaux, d'animaux, de viande et de sous-produits, de lait écrémé coloré, d'engrais animaux et de produits vétérinaires nécessite l'approbation préalable du département des Produits primaires. Voici d'autres exigences de ce département:

- un certificat vétérinaire est obligatoire pour les animaux et les oiseaux, même morts et empaillés;
- la date d'abattage doit être indiquée;
- un certificat d'inspection (canadien) et un certificat de la méthode de transformation sont exigés par le département des Produits primaires;
- un permis spécial du même service est obligatoire avant d'importer du gras animal non comestible ou transformé pour être comestible ou tout produit contenant ce gras. Les produits doivent être accompagnés de certificats signés par une autorité vétérinaire gouvernementale du pays d'origine;
- il y a des exigences spéciales concernant le porc frais: le certificat canadien d'inspection de la viande doit déclarer que le Canada était exempt de fièvre aphteuse et de fièvre bovine au cours des six mois précédant la date d'exportation et certifier également que le Canada ou le secteur producteur était exempt de rouget de porc et de trichinose depuis six mois. Toutes les viandes de porc importées doivent être inspectées par la division vétérinaire de Singapour;
- transbordement de la viande: tous les produits de la viande, frais et surgelés, s'ils sont transportés par conteneurs, peuvent être transbordés aux États-Unis et, sous réserve de certaines modalités, au Japon. S'ils sont transbordés ailleurs en Asie ou dans les Amériques, ils ne pourront être admis à Singapour. Vous obtiendrez tous les détails auprès de votre importateur ou de la division de l'Asie du bureau des affaires de l'Asie et du Pacifique, ministère de l'Industrie et du Commerce à Ottawa;
- les aliments conditionnés importés doivent être inspectés et approuvés par le ministère de la Santé; et il faut des certificats de
- brandy et whisky — attestant que le produit a été vieilli dans des fûts de bois au moins trois ans. La teneur minimale d'alcool des produits comme le whisky et le gin doit être

indiquée. Si elle est moindre, le produit ne peut être appelé et vendu comme "gin", "whisky", etc.

Tous les bestiaux vivants doivent être expédiés directement à Singapour. Un permis préalable doit être obtenu du département des Produits primaires, ministère de l'Expansion nationale du gouvernement de Singapour, chemin Maxwell, Singapour (câble: "AGRIVET" SINGAPOUR). À leur arrivée, les porcs importés sont gardés en quarantaine pendant au moins 28 jours (le ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, est en mesure de fournir tous les détails concernant les permis et les exigences en matière de certification de l'hygiène).

## Restrictions et interdictions

Singapour interdit l'importation des produits suivants: briquets sous forme de pistolet ou de revolver, pétards, billets de banque et pièces de monnaie factices. Les importations de Rhodésie et d'Afrique du Sud sont prohibées. Certaines importations du Japon ne peuvent entrer en vertu d'une licence générale. Aucun humus n'est admis dans la République de Singapour.

## Droits d'importation

Singapour a adopté la nomenclature de Bruxelles le 1<sup>er</sup> janvier 1975. Les droits sont destinés principalement à fournir des revenus à l'État. Ils sont perçus sur les boissons alcooliques, sur les produits de tabac et de pétrole destinés à la consommation. En outre, la Douane perçoit des droits de protection sur les vêtements, sur certains produits alimentaires et produits de beauté, les pneus, les voitures, les climatiseurs de maisons, les téléviseurs et quelques autres articles.

Environ 2/5 des droits sont imposés selon un pourcentage fondamental et 2/5 ad valorem, la valeur la plus élevée étant retenue. Les droits ad valorem sont fondés sur la valeur du marché libre de la Douane de Singapour, c'est-à-dire la valeur CAF du produit, plus les frais (1% de la valeur CAF de façon à comprendre la manutention et la plupart des autres faux frais), dans le cas des produits importés directement du manufacturier ou du fournisseur, ou la valeur CAF plus les frais et la commission de l'agent, dans le cas des importations faites par l'entremise d'un agent.

Il y a lieu de noter que la plupart des exportations vers Singapour sont admises en franchise.

## Documents

**Facture consulaire:** n'est pas exigée.

**Connaissance:** Le connaissance doit indiquer le nom de l'expéditeur, du consignataire et du navire; la marque de l'exportateur et le nombre de colis; la description des produits. En plus du poids en livres et des mesures en pieds cubes, il faut donner les mesures métriques équivalentes. Inclure également le port d'arrivée, la liste des frais d'expédition et autres frais de

cargaison, le nombre de connaissements ainsi que la date et la signature du transporteur officiel accusant réception des marchandises. Les renseignements doivent correspondre à ceux qui paraissent sur la facture et les colis.

**Note de colisage:** ce document est prescrit.

**Certificat d'origine:** Il faut deux exemplaires distincts d'un certificat d'origine dans les cas suivants: marchandises sous le régime du Commonwealth, marchandises dont la Douane a lieu de croire qu'elles sont importées pour éviter les droits anti-dumping, marchandises qu'on pourrait croire d'origine sud-africaine ou rhodésienne et, à des fins bancaires seulement, quand l'administration de Singapour fournit les devises ou dollars étrangers nécessaires à la transaction. La légalisation consulaire n'est pas exigée. La loi sur le contrôle des importations et des exportations relève du département du commerce du ministère des Finances. Cette loi n'exige pas que les produits portent la marque du pays d'origine.

**Factures commerciales:** Il faut envoyer (4) exemplaires au consignataire de Singapour sous pli séparé, et présenter l'original à la Douane. Aucune formule spéciale n'est exigée, mais elle doit être signée par un responsable de l'entreprise; donner une description juste de la marchandise; donner la quantité et le poids en unités métriques; la valeur FOB et CAF; le pays d'origine; le nom et le nombre de navires ou aéronefs qui ont servi au transport; une référence au contrat; le numéro de la facture; toute commission ou rabais.

## Échantillons et matériel publicitaire

Les échantillons sans valeur commerciale peuvent entrer en franchise; les autres échantillons sont assujettis aux droits de douane. Les échantillons imposables peuvent être apportés par les voyageurs de commerce pourvu qu'ils fournissent un cautionnement ou un dépôt des droits — le cautionnement ou le dépôt sont remboursés (sauf dans le cas des échantillons d'alcool et de tabac) s'ils sont réexportés dans un certain délai prescrit.

Les catalogues, listes de prix et avis commerciaux sont admis en franchise pourvu que chaque expédition ne comprenne qu'un seul document ou, quand il y a plus d'un document, qu'elle ne comprenne qu'un seul exemplaire de chaque document; ou bien, si le poids total de l'expédition en dépasse pas 1 kilogramme, quel que soit le nombre de documents. Le matériel publicitaire relatif aux alcools et au tabac est imposable et il existe diverses restrictions sur la publicité des cigarettes.

## Étiquetage

Les étiquettes obligatoires pour les importations d'aliments, de médicaments et d'alcools, doivent spécifier le pays d'origine. Les règlements d'étiquetage concernant la composition, le poids, les mesures, la description du contenu, le lettrage, la représentation picturale, les normes, etc. varient selon les produits.

Les médicaments doivent porter une étiquette qui indique la quantité des éléments ou ingrédients actifs. Les produits de beauté et de toilette qui contiennent de l'hexachlorophine de plomb ou ses composés sont interdits. Le cas échéant, les médicaments et produits de beauté sont assujettis aux dispositions de l'ordonnance de Singapour sur les poisons et les drogues dangereuses. Le pays d'origine doit être imprimé clairement sur les produits mesurés en verges et le nombre de verges marqué soigneusement, en anglais, sur chaque pièce.

## **Marquage**

Il n'y a pas de règlement spécial à ce sujet, mais de bons principes d'expédition commandent de toujours inscrire sur les colis la marque du consignataire, y compris la marque du port, et de toujours numéroter les colis à moins que le contenu des paquets puisse s'identifier facilement sans numéro.

## **Entrée**

Quand les marchandises atteignent le port de Singapour, l'importateur doit présenter à l'agent du transporteur une déclaration appropriée d'importation approuvée par le registraire des importations et exportations, en échange d'un bon de livraison qui lui donne le droit de prendre livraison de l'expédition. Il faut obtenir de la Douane un laissez-passer douanier et la marchandise doit parvenir à un quai ou à un aéroport douanier ou à tout autre endroit désigné. Les marchandises chargées, déchargées, transbordées ou enlevées sans tenir compte de ces formalités sont susceptibles de saisie. Singapour prévoit aussi des sanctions au sujet des marchandises dont l'on ne rend pas compte, dans les cas d'expéditions incomplètes, ou d'inscriptions en moins ou en trop sur le connaissement. Les importations non imposables ne sont pas soumises au contrôle de la Douane, sauf dans le cas des produits alimentaires et agricoles pour lesquels des certificats spéciaux sont exigés.

## **Transit**

Singapour exige un permis d'exportation dans le cas des marchandises en entrepôt ou en transit. Le contenu et la destination des marchandises en entrepôt ne peuvent être changés sans autorisation du pays d'origine. Dans le cas des marchandises imposables en transit, un permis douanier de transbordement est également exigé. Des frais d'entreposage sont perçus à partir du troisième jour après la date où le déchargement des marchandises a été terminé.

Une bonne partie des transactions de transit de Singapour se font dans la zone de libre-échange où les produits peuvent être chargés, entreposés, triés, réemballés et transbordés. Les marchandises ne sont pas présentées à la Douane de Singapour à moins qu'elles ne soient sorties de cette zone.

## **Réexportation**

Les marchandises pour lesquelles aucun droit de douane n'a été payé peuvent être réexportées sans que ces droits soient payés, à la condition qu'elles soient déplacées sous surveillance douanière et vérifiées au port ou à la frontière.

Les droits de douane peuvent être remboursés en tout ou en partie dans le cas des marchandises importées et réexportées dans un délai prescrit, bien que cette pratique ne soit généralement pas encouragée. Cette disposition s'applique également aux marchandises importées, manufacturées et réexportées ensuite.

## **Entreposage**

L'administration du port de Singapour ne perçoit aucun frais d'entreposage si les marchandises sont retirées de ses entrepôts de transit dans les 72 heures qui suivent leur déchargement.

## **Emballage**

L'emballage doit pouvoir soutenir le climat tropical de Singapour, chaud et extrêmement humide. Il faut prendre des mesures de protection pour prévenir la rouille du métal, la moisissure du cuir et des textiles et la dégradation des produits alimentaires. Il importe de prévoir un emballage imperméable et gras pour les articles métalliques et des contenants hermétiques pour les produits alimentaires. Les boîtes et les caisses de bois doivent être assez solides pour résister à une manutention dure et décourager le chapardage.

## **Contrôle des changes**

Aucune limite n'est imposée quant à la somme d'argent qu'il est possible d'obtenir à Singapour pour des importations légales. Les demandes de devises doivent être remplies par les importateurs, mais elles peuvent être approuvées par toute banque pourvu que: a) la valeur de la transaction soit inférieure à \$(S)20 000 (\$(Can)11 000), b) l'importateur puisse fournir un document prouvant l'existence de la transaction et c) que les marchandises ont réellement été expédiées et qu'elles sont en route. Pour les sommes de plus de \$(S)20 000, il faut une approbation de l'administration monétaire, mais cette permission s'obtient habituellement sans difficulté car l'objectif principal du contrôle est normalement de permettre à l'organisme de connaître le rythme des échanges, non de la contrôler.

Les exportateurs de Singapour et toute autre personne ou société qui y réside peuvent importer sans limite des devises étrangères, bien que les investissements à Singapour exigent parfois une approbation. Les habitants de Singapour ne peuvent posséder ou investir plus de \$(S)100 000 (\$(Can)55 000) en devises étrangères, actions, etc. sans l'approbation de l'administration monétaire, qui s'obtient habituellement dans le cas de projets valables. Il est possible d'avoir moins de \$100 000 comme actif étranger si l'on fait une déclaration à une banque à l'effet que l'avoir global n'excède pas ce chiffre dans toute banque commerciale.

Les étrangers peuvent investir à Singapour sans difficulté, l'approbation pour ce faire étant facile à obtenir. Le rapatriement des capitaux et des bénéfices exige également une approbation, mais celle-ci est presque automatique.

## **VI. SERVICES OFFERTS AUX EXPORTATEURS**

### **Société pour l'expansion des exportations**

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est d'une importance vitale pour les hommes d'affaires canadiens. Il s'agit d'une société de la Couronne qui est comptable au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et du Commerce. Elle vise à encourager, à faciliter et à développer le commerce canadien à l'exportation en mettant à la disposition des exportateurs une assurance-crédit, des garanties, des prêts et d'autres types d'assistance financière afin de les aider à faire face à la concurrence internationale. Les principales fonctions de la SEE sont:

1. d'assurer l'exportateur canadien contre les défauts de paiement pour des causes politiques ou indépendantes de la volonté soit de l'exportateur soit de l'acheteur, lorsque les

ventes à l'exportation ont été effectuées dans des conditions normales de crédit. Presque toutes les transactions d'exportation peuvent être assurées, non seulement celles qui comportent des biens ou des services techniques mais aussi celles qui visent des exportations "invisibles" telles que les services de gestion, les campagnes de publicité, la cession ou la vente de brevets, de marques de commerce, de droits d'auteur, etc.

2. d'émettre des garanties appropriées aux banques à charte ou à toute personne qui avance des fonds "sans recours" relativement à une vente à l'exportation. Des garanties peuvent être également obtenues touchant un prêt consenti à un acheteur étranger qui désire acheter des biens et des services canadiens;
3. de financer les acheteurs étrangers de biens d'équipement canadiens et de services connexes lorsque des conditions de crédit à long terme sont nécessaires et qu'elles ne peuvent être obtenues auprès des prêteurs commerciaux. La SEE peut financer des services de génie et autres services techniques de grande envergure (sauf les études de faisabilité), même lorsque les ventes en question ne sont pas reliées à l'exportation de biens;
4. d'assurer les investissements canadiens à l'étranger contre les risques non commerciaux telles les pertes occasionnées par la confiscation, l'expropriation, la guerre ou la révolution ou encore l'impossibilité de rapatrier le capital ou les gains.

L'administration centrale de la SEE, qui a remplacé la Société d'assurance-crédit à l'exportation en octobre 1969, est située à Ottawa (adresse postale: B.P. 655, Ottawa (Ontario) K1P 5T9).

La SEE a des bureaux régionaux à Montréal, Toronto et Vancouver; elle est également représentée par les bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce.

### **Programme de développement des marchés d'exportation**

En 1972, le ministère de l'Industrie et du Commerce a instauré le Programme de développement des marchés d'exportation (PEMD), destiné à aider les sociétés qui désirent commercialiser leurs produits. En bref, une aide financière est accordée en vue de payer:

1. les frais précontractuels et de soumission pour des projets précis d'exploitation;
2. les frais de voyage et les frais connexes en vue de la reconnaissance des marchés et de l'adaptation à ces mêmes marchés;
3. les frais de participation individuelle à des foires commerciales à l'étranger; et
4. les frais précisés de voyage au Canada des acheteurs étrangers.

On peut faire sa demande ou obtenir des renseignements en s'adressant au bureau régional du ministère de l'Industrie et du Commerce le plus près de chez soi (dans sa province).

### **Foires et missions**

Dans le but d'inciter davantage les exportateurs canadiens à augmenter leurs ventes sur les marchés étrangers, la Direction des projets de promotion du ministère de l'Industrie et du Commerce administre les programmes de promotion suivants:

1. participation à des foires commerciales à l'étranger;
2. missions commerciales étrangères au Canada ou canadiennes à l'étranger;



3. promotions en magasin et étalages aux points de vente;
4. formation technique, axée vers l'exportation, donnée aux représentants des acheteurs.

Pour en savoir davantage, communiquez avec:

Le directeur  
 Direction des projets de promotion  
 Ministère de l'Industrie et du Commerce  
 Ottawa (Ontario) K1A 0H5  
 Canada

ou adressez-vous au bureau régional du ministère de l'Industrie et du Commerce le plus près de chez vous.

## Banques

Cinq banques canadiennes ont des succursales à Singapour:

Banque Toronto-Dominion  
 Shenton House  
 3 Shenton Way  
 Singapore 1  
 Tél: 2205-322

Banque de Nouvelle-Écosse  
 Finlayson House, 1st floor  
 Singapore 1  
 Tél: 918-614

Banque de Montréal  
 UIC Building, 9th floor  
 5 Shenton Way  
 Singapore 1  
 Tél: 2201-688 et 2207-266

Banque Canadienne Impériale de Commerce  
 Tower 1401, DBS Building, 14th floor  
 Shenton Way  
 Singapore 1  
 Tél: 2208-228/9

Banque Royale du Canada  
 UIC Building, 32nd floor  
 5 Shenton Way  
 Singapore 1  
 Tél: 2204-467

Les grandes banques de Singapour incluent:

The Hong Kong & Shanghai Banking Corporation  
 Ocean Building  
 Singapore 1  
 Tél: 918-644

United Overseas Bank Ltd  
 1 Bonham Street  
 Singapore 1  
 Tél: 919-988

The Chartered Bank  
 Battery Road  
 Singapore 1  
 Tél: 918-666

Overseas Union Bank  
 Raffles Place  
 Singapore 1  
 Tél: 96-091

Overseas Chinese Banking Corporation  
 Upper Pickering Street  
 Singapore 1  
 Tél: 93-771

Development Bank of Singapore  
 DBS Building  
 Singapore 1  
 Tél: 2201-111

## VII. ADRESSES UTILES

### À Singapour

Haut-Commissariat du Canada  
Faber House, 7th & 8th floors  
230 Orchard Road  
Singapore 9  
Câble: CANADIAN, SINGAPORE  
Tél: 371-322  
Télex: RS 21277

CP Air  
a/s Cathay Pacific Airlines  
Ocean Building, 14th floor  
Singapore 1  
Tél: 911-811

Economic Development Board  
Fullerton Building  
Singapore 1  
Tél: 982-111

Singapore Tourist Promotion Board  
Tudor Court  
Tanglin Road  
Singapore 10  
Tél: 633-611

Department of Trade  
Suite 201, 2nd Floor  
World Trade Centre  
Telok Blangah Road  
Singapore 4  
Tél: 2719-388

Singapore International Chamber of Commerce  
Denmark House  
Finlayson Green  
Singapore 1  
Tél: 981-255

### Au Canada

Division de l'Asie  
Bureau des affaires de l'Asie et du Pacifique  
Ministère de l'Industrie et du Commerce  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5  
Tél: (613) 992-0356

### Aux États-Unis

Haut-Commissariat de Singapour pour le Canada  
a/s Mission permanente de Singapour aux Nations-Unies  
Nº. 1 U.N. Plaza, 26th Floor,  
New York (N.Y.) 10017  
Tél: (212) 826-0840

(Le représentant permanent est accrédité aussi au Canada à titre de haut-commissaire.)

Singapore Economic Development Board  
500 North Michigan Avenue, Suite 810  
Chicago, (ILL.) 60611  
Tél: (312) 644-3730

Singapore Economic Development Board  
745 Fifth Avenue, Suite 1509  
New York (N.Y.) 10022  
Tél. (212) 421-2303

**BUREAUX RÉGIONAUX**

SI VOUS N'AVEZ JAMAIS FAIT AFFAIRE À L'ÉTRANGER, CONTACTEZ LE BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE LE PLUS PRÈS DE VOTRE RÉGION.

TERRE-NEUVE LABRADOR	127 Water Street C.P. 6148 Saint-Jean (Terre-Neuve) A1C 5X8	Tél. (709) 737-5511 Télex 016-4749
NOUVELLE-ÉCOSSE	Suite 1124 Duke Tower 5251 Duke Street Scotia Square Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1N9	Tél. (902) 426-7540 Télex 019-21829
NOUVEAU-BRUNSWICK	Suite 642 440 King Street Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H8	Tél. (506) 452-3190 Télex 014-46140
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Dominion Building C.P. 2289 97 Queen Street Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 8C1	Tél. (902) 892-1211 Télex 014-44129
QUÉBEC	C.P. 1270, succursale B Suite 600 685, rue Cathcart Montréal (Québec) H3B 3K9	Tél. (514) 283-6254 Télex 055-60768
	Suite 620 2, Place Québec Québec (Québec) G1R 2B5	Tél. (418) 694-4726 Télex 051-3312
ONTARIO	Commerce Court West 51st floor C.P. 325 Toronto (Ontario) M5L 1G1	Tél. (416) 369-3711 Télex 065-24378
MANITOBA	507 Manulife House 386 Broadway Avenue Winnipeg (Manitoba) R3C 3R6	Tél. (204) 949-2381 Télex 075-7624

SASKATCHEWAN	Pièce 9980 2002 Victoria Avenue Regina (Saskatchewan) S4P 0R7	Tél. (306) 569-5020 Télex 071-2745
ALBERTA TERRITOIRES DU NORD-OUEST	500 Macdonald Place 9939 Jasper Avenue Edmonton (Alberta) T5J 2W8	Tél. (403) 425-6330 Télex 037-2762
COLOMBIE-BRITANNIQUE YUKON	C.P. 49178 Suite 2743 Bentall Centre Tower "III" 595 Burrard Street Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1K8	Tél. (604) 666-1434 Télex 04-51191

